

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE STAGE

Période du : ..... au : .....

***Une fois la période de formation en entreprise terminée, veuillez retourner ce document complété et accompagné des pièces justificatives demandées au Lycée, Service INTENDANCE, afin que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais.***

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse du lieu de stage : .....

Nombre de kms séparant le domicile du lieu de stage : .....

Nombre de jours de stage effectués : .....

**Signature des parents**

**Visa du professeur Principal**  
(après vérification)

**JOINDRE - un RIB**  
**- une copie imprimée de l'itinéraire en utilisant « VIA MICHELIN » avec l'adresse précise du domicile et du lieu de stage**

*(cadre réservé à l'administration)*

## MONTANT TOTAL DU REMBOURSEMENT

### Calcul du remboursement des transports

Les frais occasionnés pour le transport de l'élève du lieu de résidence (au moment du stage) jusqu'à l'entreprise, sont pris en charge par le lycée dans la limite des crédits budgétés.

- Pour les transports collectifs, il faut joindre les justificatifs (titre de transport) ; le remboursement s'effectue sur le tarif le moins élevé prévu par le transporteur,
- En cas d'utilisation d'un véhicule personnel, le remboursement s'effectue sur la base du tarif SNCF 2<sup>e</sup> classe et se limite à un aller-retour par jour jusqu'à 20 kms ou 100 kms par semaine.